

L'inégalité : l'éducation dans le monde rural en danger



l'inégalité : l'éducation dans le monde rural en danger

Les organisations syndicales CGT éducation 32, FNEC FP FO 32, FSU 32, Sud éducation 32 et SE-UNSA 32, réunies en intersyndicale, exigent des moyens suffisants pour notre département, et s'opposent à la dégradation des conditions d'étude des élèves et des conditions de travail des personnels enseignants et non-enseignants.



L'intersyndicale s'est exprimée lors d'un point presse mené par Betty Jean dit Teyssier (FSU 32), entourée de Franciane Rodriguez infirmière scolaire (FO), Marie Peigne assistante sociale scolaire (FO), Jean-Marie Laumenerch (SE-UNSA Éducation), Simon Lebourgeois (CGT Éducation 32) et Léah Tornare (SUD Éducation). Tour à tour les différents représentants syndicaux ont exprimé dans leur domaine, les demandes pour la rentrée 2021-2022 et explicité le communiqué suivant :

« Au mois de janvier, les établissements du département ont reçu leurs moyens en heures d'enseignement (Dotation Horaire Globale) afin de préparer la prochaine rentrée. Cette dotation, allouée par le rectorat aux établissements, détermine le nombre de classes, les enseignements proposés par établissements, ainsi que les effectifs par classe.

Pour la rentrée scolaire 2021/2022, la réduction horaire est bien plus conséquente que les années précédentes car le rectorat a supprimé une enveloppe de moyens propres à la ruralité. Or, ces moyens supplémentaires, permettaient de maintenir un minimum d'égalité de traitement entre les élèves de la région Occitanie, en prenant en compte les particularités des territoires ruraux (effectifs modestes, distance entre le logement et l'établissement, maillage territorial pour maintenir une offre complète d'enseignements rares sur le département, etc.).

À cela s'ajoute la dégradation continue des moyens alloués aux services non-enseignants de l'Éducation Nationale : Service Social, de Vie Scolaire, d'AESH, de Santé ainsi que les différents métiers des Agents Territoriaux, alors que le contexte sanitaire exigerait des moyens renforcés de la part du ministère.

Malgré le mouvement social porté par les établissements du département depuis le mois de janvier, la DHG est restée la même. Cela conduira inéluctablement à une dégradation des conditions d'enseignement dans le Gers. Cette réduction des heures aurait ainsi pour conséquences sur le département :

La suppression de l'enseignement de spécialité « Musique » au lycée Alain Fournier de Mirande, la suppression de l'enseignement de spécialité « Espagnol » au lycée D'Artagnan de Nogaro.

La remise en question de la pérennité des enseignements optionnels, la suppression des travaux pratiques dans les disciplines scientifiques, des groupes d'élèves plus importants dans plusieurs enseignements de spécialité liés à l'impossibilité de les dédoubler, la suppression des heures d'accompagnement personnalisé (AP), des demi-groupes, des heures de « devoirs faits » en collège, la suppression de 10 équivalents temps plein dans le collège et le lycée, la suppression des différents projets pédagogiques.

L'enveloppe horaire communiquée par le Rectorat est donc en l'état actuel inacceptable ! Comment expliquer ces coupes alors que le ministère vient de rendre 200 millions d'euros sur le précédent budget ? Quel ministère rend ainsi de l'argent alors que les besoins sont criants ?

Il est donc primordial que nous continuions à nous mobiliser tous et toutes, parents d'élèves, parents délégués, élèves, afin de **défendre les conditions d'enseignement proposées par le département** pour faire vivre une école offrant les mêmes conditions d'étude et d'apprentissage, et **garantir le principe d'égalité aux élèves vivant en milieu rural.**

Les organisations syndicales de l'Éducation Nationale appellent les professeurs à amplifier la mobilisation, en organisant mercredi 17 des rassemblements devant leurs établissements, puis à converger devant la DSDEN lors de la prochaine instance du Comité Technique Spécial Départemental (CTSD) durant lequel sera présentée la répartition des moyens, et ainsi les ouvertures et fermetures d'enseignements. »

Les syndicats ont annoncé qu'ils ne siègeront pas au prochain CDEN.